



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1988-1989

LUNDI 17 AVRIL 1989

SEANCE SOLENNELLE

COMPTE RENDU INTEGRAL

SOMMAIRE

	Pages
<i>Allocution de Mme A. Spaak, présidente du Conseil de la Communauté française . . .</i>	2
<i>Discours de M. A. Decaux, ministre de la République française, chargé de la Francophonie: « La Francophonie, un atout nouveau pour la défense du français » . . .</i>	2
<i>Discours de M. V. Féaux, ministre-président de l'Exécutif</i>	6

Présidence de Mme Spaak, présidente

La séance est ouverte à 15 h 05 m.

ALLOCUTION DE MME ANTOINETTE SPAAK, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Mesdames, messieurs, la tradition parlementaire réserve habituellement aux seuls membres des assemblées le droit à la parole ainsi que l'accès à l'hémicycle.

La séance de ce jour est donc, à un double titre, une grande première puisque c'est à ces deux règles à la fois que nous allons déroger. J'aurai en effet, dans quelques instants, le plaisir de donner la parole à un membre du gouvernement de la République française, qui est aussi membre de l'Académie française. De plus, dans l'enceinte même de cette salle, aux membres du Conseil qui y siègent habituellement, se sont jointes pour cette circonstance exceptionnelle les personnalités et autorités les plus représentatives de la Communauté française de Belgique. C'est pour moi un grand plaisir de les accueillir parmi nous et je les remercie de leur présence.

Vous me permettrez d'indiquer en quelques mots les raisons de l'invitation que nous avons adressée à M. Alain Decaux, de commun accord avec l'Exécutif de la Communauté française et son président, M. Valmy Féaux.

Depuis ses origines — encore bien récentes — notre Conseil et la Communauté française qu'il représente ont apporté une contribution significative au développement de la coopération internationale entre pays et entités francophones, sur le plan bilatéral comme sur le plan multilatéral.

Dans la même direction, et depuis le Sommet de Paris, il y a trois ans, la Francophonie s'est donné un cadre permanent et structuré pour mieux organiser son action.

Les tâches de la Francophonie sont nombreuses et de natures très diversifiées: la défense et l'illustration de la langue française, la lutte pour le développement, la coopération pour la maîtrise des technologies nouvelles figurent bien évidemment au premier rang d'entre elles.

Après l'Europe, puis l'Amérique, il y a deux ans à Québec, le troisième Sommet va, en cette année 1989, illustrer la présence francophone sur un troisième continent: c'est en Afrique, en effet, à Dakar, que dans quelques semaines, les responsables au plus haut niveau de plus de quarante pays et entités francophones vont s'assembler pour poursuivre l'effort entrepris.

Monsieur le ministre de la République française, cher monsieur Decaux, dans le monde d'aujourd'hui, où la puissance productive, technologique et commerciale d'une nation contribue décisivement au rayonnement de sa langue et de sa culture, l'apport de la France à l'essor du français est évidemment essentiel. En vous désignant en qualité de ministre de la Francophonie — et c'est la première fois que cette charge est assumée à un si haut niveau gouvernemental — le président de la République française François Mitterrand a montré que sa pensée et son action répondent à notre espoir: que la défense de la langue française, ce patrimoine commun inaliénable, devienne désormais une entreprise de tous les pays francophones.

Grâce à notre communauté de langue, la Francophonie est d'abord une parenté d'esprit et de cœur, parenté qui se manifeste par une adhésion partagée à un ensemble de valeurs communes. Parmi ces valeurs, l'attachement à la liberté et aux droits de l'homme est au premier rang, et ce n'est pas sans raison que, dans nos provinces aussi, la célébration du Bicentenaire de la Révolution de 1789 rencontre un écho très attentif.

Appartenir à la Francophonie, c'est aussi défendre et accueillir tous ceux qui revendiquent leur appartenance à notre culture: parmi eux, nous n'oublions pas les milliers de francophones qui, dans notre propre pays, vivent en dehors de notre Communauté.

Notre culture a toujours été et reste ouverte sur le monde. Nous manifestons ainsi notre intérêt et notre solidarité à l'égard de l'humanité entière.

Cher monsieur Decaux, pour tous les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs que nous sommes, vous avez su — avec quel talent! — faire vivre l'Histoire dans notre imagination, vous l'avez fait résonner dans nos cœurs.

En ce qui me concerne, j'aime à relever quelle importance vous avez accordée, dans vos livres, aux grandes figures féminines du passé. Vous serez donc heureux d'apprendre que le Conseil, dont vous êtes l'hôte aujourd'hui, a, par deux fois, porté une femme à sa présidence.

Je voudrais saluer avec une amitié tout à fait chaleureuse Mme Irène Pétry, ici présente, qui, avant moi, a exercé cette responsabilité avec intelligence et autorité. Cependant, pour éviter que l'on m'accuse de quelque racisme sexiste, je salue avec la même amitié tous mes prédécesseurs masculins.

Avec la complicité d'André Castelot, la « Tribune de l'Histoire », c'est vous, la « Caméra explore le temps », c'est vous et, plus récemment encore, à la télévision « Alain Decaux raconte ».

Mais l'Histoire, disait le philosophe Alain, dans « Les aventures du cœur », « l'Histoire est un grand présent, et pas seulement un passé ».

Aujourd'hui, monsieur le ministre, c'est du présent que vous allez nous entretenir en traitant ce sujet: « La Francophonie, un atout nouveau pour la défense du français ».

Vous avez accepté de parler devant nous, au siège même de notre institution, à Bruxelles, dans cette ville qui est tout à la fois capitale de notre Communauté française Wallonie-Bruxelles, troisième ville de langue française du monde, après Paris et Montréal, et avant-poste de la Francophonie.

Au nom du Conseil de la Communauté française, au nom de toutes les personnalités ici présentes, en mon nom personnel, je vous remercie chaleureusement d'avoir répondu à notre invitation et je vous prie de bien vouloir prendre la parole. (*Vifs applaudissements.*)

DISCOURS DE M. ALAIN DECAUX, MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CHARGE DE LA FRANCOPHONIE

La Francophonie, un atout nouveau pour la défense du français

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les conseillers, mesdames, messieurs,

J'aime à penser que, parmi mes livres, vous avez bien voulu retenir mon histoire des Françaises. C'étaient des femmes, sans doute, mais des Françaises !

J'aime aussi, en référence à ce que vous venez de dire, me souvenir que le thème qui nous unit cet après-midi, c'est la Francophonie. Je dois dire que parler ici, devant vous, fait tout à coup surgir en moi mille souvenirs d'enfance, parce que le petit Lillois que j'étais, était chez vous presque aussi souvent que chez lui.

Il se trouve — pardonnez-moi d'évoquer ici des souvenirs privés — qu'une grand-tante ardennaise, des Ardennes françaises, ayant une amie à Namur, s'y rendait fréquemment, qu'elle se prit d'amour pour cette région des Ardennes, qu'elle y acquit une maison, qu'elle y finit ses jours, que cette maison passa à mes grands-parents, puis à mon père, puis à mes frères et à moi, ce qui fait que moi, ministre de la Francophonie, je me trouve propriétaire d'une maison au sein de la Communauté française de Belgique. Je ne l'ai pas fait exprès, croyez-le bien, mais j'en suis profondément heureux !

Ces vacances d'été qui se déroulèrent pendant tant d'années, sur les bords de la Meuse, me permettent d'évoquer Péguy : « O Meuse, Meuse endormeuse... » écrivait-il. La Meuse était, pour moi, l'éveil de mon enfance, de mon adolescence ; c'était aussi la prise de conscience des affinités tout à fait singulières, tout à fait remarquables, plus que séculaires, millénaires, qui unissent la Communauté française proprement dite à la Communauté française de Belgique.

Comment oublierais-je que mon père était président des Amitiés franco-belges et qu'à ce titre, il eut à rencontrer plusieurs fois Paul-Henri Spaak !

Il s'agit là de souvenirs que l'on n'oublie pas facilement et qui, au contraire, au moment où je vous parle, me reviennent à l'esprit, plus forts, plus puissants, plus présents que jamais. Je n'imaginais pas, en ce temps, que la charge me serait donnée, un jour, d'être ministre français de la Francophonie, pas plus que je n'imaginais, d'ailleurs, que je serais jamais ministre !

Je reconnais pourtant que lorsque notre Premier ministre, Michel Rocard, me demanda, au nom du Président de la République, François Mitterrand, d'entrer dans le gouvernement, à cette fonction, je n'ai pas hésité. Je dois vous confier que pour tout autre portefeuille ministériel, j'aurais alors très probablement hésité. Quand on exerce un métier depuis quarante ans, que l'on aime ce métier et qu'il vous passionne, ce n'est pas de gaieté de cœur que, tout à coup, on se dit que, pendant un certain temps, l'on posera sa plume et que l'on renoncera aux micros ou aux caméras de télévision.

J'ai pensé sur le champ que la Francophonie était quelque chose de si essentiel aujourd'hui qu'il n'était pas question un instant que je puisse me dérober au devoir que l'on me proposait.

Oui, il y a, dans ce monde francophone, des pays dont le vôtre, dont votre Communauté, qui ont parlé le français en même temps que la France.

C'est le cas également de pays comme la Suisse romande et le Val d'Aoste.

Mais il est d'autres pays où la langue française a été apportée d'ailleurs. C'est là que naît réellement la Francophonie.

Historiquement — vous seriez étonnés si l'historien que je suis ne vous parlait pas un peu d'histoire — la Francophonie est née au moment même où un Français

est allé ailleurs. Les premiers furent ces Français qui prirent pied au Canada. Mais ce n'est pas tout de prendre pied, encore faut-il y rester et maintenir, souvent au milieu d'un contexte difficile, la langue française, la léguer à ses descendants qui la transmettront à leur tour à leurs descendants. C'est ce qui s'est passé dans des pays comme le Canada ou, plus tard, le Sénégal, ou encore, l'Île Maurice au XVIII^e siècle et bien d'autres régions dans le monde.

Notre siècle est celui des indépendances et il est bon qu'il en soit ainsi. La Francophonie, c'est ce qui reste justement après que les pays soient devenus indépendants.

Vous avez rappelé, madame la Présidente, que je suis membre de l'Académie française. Je pense à l'instant même à notre grand confrère, le Président Léopold Sédar Senghor. Nous avons appris de lui-même — c'est lui qui nous l'a conté — qu'au moment même où le Général de Gaulle lui annonçait l'accession du Sénégal à l'indépendance, il s'adressait à lui en ces termes : « Maintenant, mon Général, nous allons tous être indépendants. Il faut tout de suite créer des liens entre nous pour la défense de la langue qui nous est commune. » Et il fallut du temps car il ne faut jamais — c'est l'historien qui parle — forcer l'histoire. Il faut qu'elle se déroule harmonieusement comme elle doit le faire.

Les années ont passé. Le Président Senghor avec d'autres — parmi lesquels le Président Bourguiba — a cru en 1980 pouvoir organiser un Sommet des pays francophones. C'était encore trop tôt. Parce qu'à cette époque, un différend que nous connaissons bien opposait le Québec et le Canada fédéral. Il n'était pas imaginable que l'on créât une Communauté francophone en l'absence du Canada et du Québec. Il a donc fallu attendre encore. Et puis, en 1984, le Président François Mitterrand a invité des représentants de pays francophones, non pas des États francophones mais des personnalités choisies parce que, dans leur pays, elles avaient à un titre ou à un autre illustré la Francophonie, et il a créé avec elles le Haut Conseil de la Francophonie. Tout à l'heure, j'ai eu le bonheur de serrer la main d'un membre de ce Haut Conseil dont je fais aussi partie.

Cela a été le premier pas. Ce Haut Conseil a démontré, en marchant — c'est la meilleure façon de démontrer le mouvement —, que des gens venus de partout pouvaient, ensemble, envisager, mettre sur pied, proposer à ceux qui les appliqueront des mesures communes pour la défense de leur langue.

Et puis de toutes les parties du monde, venait un appel. Le moment était venu. L'histoire était prête. Le Président François Mitterrand, après avoir consulté un grand nombre d'États dans le monde, a invité les chefs d'État et de gouvernement, à Paris, en février 1986, pour un premier Sommet.

Quarante et un États ont répondu à l'invitation, ce qui est déjà un motif d'émerveillement car un grand nombre de ces États étaient séparés de la France depuis longtemps. Par exemple, la France n'entretenait plus de relations politiques avec le Québec depuis Montcalm. C'était aussi le cas de l'Île Maurice : sous l'Empire, l'Île Maurice avait été un enjeu et le Traité de Vienne avait soustrait ce territoire à la France pour l'attribuer à la Grande-Bretagne. Ensuite, l'Île est sortie de la mouvance britannique et a acquis elle aussi son indépendance. Je songe aussi au Vietnam, sorti brutalement, tragiquement de la mouvance française. N'oublions pas Madagascar, si loin de la France que c'est à peine si l'on se souvient des liens qui l'unissaient autrefois à celle-ci.

Ces pays avaient donc été invités. Allaient-ils venir? Ils sont venus. Bien sûr, il y eut des exceptions, qui nous pèsent encore. La Suisse, par exemple. L'Algérie n'était pas à Paris mais elle n'était pas non plus présente à Québec et ne le sera pas à Dakar. On peut comprendre les refus et les inquiétudes de certains pays. Mais quarante et un pays ont répondu à l'appel et ils se sont retrouvés à Versailles pour la séance inaugurale. J'ai eu le bonheur de m'y trouver en tant que représentant de l'Académie française, le Président de la République y ayant souhaité la présence d'une délégation.

J'ai vu entrer les chefs d'Etat et de gouvernement. Je les ai vu prendre place et j'ai éprouvé alors une émotion profonde: ils venaient de tous les continents, ils étaient de toutes couleurs et de toutes races. Je les voyais unis dans la même perspective, unis autour de la langue française. La vôtre, la nôtre, la leur. Le Président Mitterrand a pris la parole et, après lui, d'autres personnalités. Je me souviendrai toujours du Président de la République malgache M. Ratsiraka. Malgré la séparation qui avait pesé sur nos relations, il était venu. Je regardais aussi le délégué du Vietnam qui avait parcouru la moitié du monde pour venir à Paris.

M. Ratsiraka a parlé. Les premières minutes de son discours ont été sévères, parce qu'il ne reniait rien — c'est tout à son éloge — à propos de l'indépendance à laquelle Madagascar tenait plus qu'à tout et des pièges même (je crois bien qu'il a employé ce mot) dans lesquels il refusait de tomber. Nous étions nombreux à nous demander: «Mais, dans ce cas, que fait-il ici?» Sans doute a-t-il compris notre interrogation à tous, car il s'est arrêté et a posé lui-même la question «Dans ce cas, messieurs, pourquoi suis-je ici?». Nous attendions sa réponse qui fut: «Je suis ici pour l'amour de la langue française».

Quand j'ai entendu cela, madame la Présidente, mesdames et messieurs les conseillers, je me suis senti convaincu qu'il se créait quelque chose d'essentiel et d'évident, presque une fatalité historique. Il ne fallait plus attendre pour créer une grande communauté autour de notre langue française.

Le premier miracle, c'est qu'ils aient été là, le second, c'est qu'ils allaient se réunir après cette séance solennelle et décider de se retrouver régulièrement. Ils auraient, en effet, pu se congratuler et puis ne jamais se revoir. Au contraire, ils ont voulu créer ensemble cette communauté et ils ont décidé qu'ils se reverraient en septembre 1987. Le Canada et le Québec ont posé leur candidature pour ce deuxième Sommet qui eut lieu à Québec et fut celui de la confirmation. Le principe avait été adopté et les décisions prises à Paris, mais il fallait non seulement les confirmer mais aller de l'avant.

J'aime ce texte que les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Québec ont signé: «Nous créons ensemble une communauté solidaire.» C'est un grand mot que le mot «solidaire». En effet, s'il n'y avait pas solidarité entre les francophones, il manquerait l'essentiel de la Francophonie; cette solidarité doit s'exercer, non seulement pour la défense de la langue — mais également parce qu'il faut qu'il y ait entre les francophones, à tout moment et dans tous les ordres d'idées, communauté d'idées, de projets, de résultats.

Le Sommet de Québec le prouva, qui décida qu'un satellite diffuserait un programme de télévision en langue française à partir du Canada. C'était en septembre 1987. Moins d'un an après, le 31 août 1988 — j'avais l'honneur de représenter le gouvernement français à Montréal —, le satellite était dans l'espace, la télévision de langue française commençait à émettre et on pouvait dès ce

moment la capter aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis. Une antenne parabolique suffisait — à New York comme à la Nouvelle Orléans. On la captait même le lendemain en Haïti.

Un projet de cette ampleur — un satellite de télévision de langue française — réalisé en moins d'un an, croyez-vous que cela soit si fréquent? Croyez-vous surtout que ce projet aurait jamais vu le jour si n'avait pas existé auparavant cette communauté que nous formons ensemble: la grande communauté des pays ayant en commun l'usage du français?

Il existe une idée reçue: le français est une langue qui régresse, une langue en danger.

Je réagirai à la première affirmation. D'aucuns prétendent que le français est une langue qui régresse et nous citent Rivarol. Il est vrai que Rivarol, quelques années avant la Révolution, a publié un texte célèbre intitulé: «De l'Universalité de la langue française». On nous dit: «Souvenez-vous du temps où toute l'Europe parlait français et voyez où nous en sommes». Je suis désolé de pourfendre une idée reçue mais c'est vraiment de cela qu'il s'agit. Qui parlait le français au temps de Rivarol? La Cour de France, bien entendu, mais pas tous les Français, loin de là. Partout en France, on parlait nos dialectes, nos patois et nos langues. En Bretagne, on parlait le breton, en Provence, le provençal et, dans le Nord, le flamand ou le picard, en Alsace, on parlait l'allemand ou une langue rattachée à l'allemand, et ainsi de suite. La majorité des Français ne parlaient pas le français.

Bien sûr, on nous cite l'exemple de la Grande Catherine, à Saint Petersburg. Je m'incline: la Grande Catherine parlait le français et correspondait même avec ceux que l'on appelle «nos philosophes». Je m'en réjouis car j'aime l'esprit des philosophes du XVIII^e siècle.

Autour d'elle, on parlait le français car elle l'avait voulu ainsi, mais croyez-vous que le batelier de la Volga parlait français? L'impératrice Marie-Thérèse, en Autriche, parlait français, elle aussi. Croyez-vous qu'il en allait de même au sommet du Tyrol?

Dix ou douze millions de gens parlaient alors le français. Pas davantage. Aujourd'hui, les populations des pays qui ont adhéré à la Communauté francophone, atteignent ensemble un total de 450 millions de personnes.

Bien sûr, il ne parlent pas tous français. J'ai l'habitude de le dire: seules la France et la Principauté de Monaco parlent uniquement le français. Tous les autres pays de la Communauté francophone parlent aussi une autre langue. Votre pays en est un exemple, de même que le Canada et l'Ile Maurice. Certains pays adhèrent même à deux communautés: le Canada, l'Ile Maurice, la Dominique et, bientôt, le Cameroun, font partie à la fois de la Communauté francophone et du Commonwealth. Pourquoi pas? Sur 450 millions d'habitants des pays se reconnaissant francophones, 140 ou 150 millions parlent vraiment le français mais les autres n'en appartiennent pas moins à une communauté francophone. Vous le voyez: le français n'est pas du tout en régression par rapport à l'époque de Rivarol.

Même si l'on supprime cette notion, il faut tenir compte de l'élément numérique: il y a chaque année plus de francophones que l'année précédente et cela, à cause de la démographie.

Il y a quelques années, à Washington, l'on ne parlait que l'anglais à la Banque mondiale. Un nouveau délégué se présenta et demanda: «Est-ce le règlement qui impose de ne parler que l'anglais?» On lui répondit par l'affirma-

tive mais il demanda à voir le règlement. On s'aperçut alors qu'aucun article de celui-ci n'interdisait de parler le français. Et ce délégué décida qu'il parlerait le français. Ce qu'il fit. Ce délégué était Algérien. C'est en partie pour cela que je suis optimiste quant à l'Algérie.

J'ai reçu dans mon cabinet le conseiller fédéral pour les Affaires étrangères de la Suisse, qui est venu m'annoncer que son pays, absent à Paris, mais présent à Québec, allait devenir membre à part entière de notre Communauté. Je lui ai dit: « Monsieur le Conseiller fédéral, pourquoi attendez-vous? » Il m'a répondu: « Nous sommes un vieux pays au centre de l'Europe, exposé à bien des périls à travers les siècles. Nous ne nous décidons pas tout de suite car nous avons besoin d'être sûrs qu'il n'y a pas d'arrière-pensée ». Ne croyez-vous pas que cet entretien conforte celui qui est précisément en charge de la Francophonie pour son pays?

Les pays de la Francophonie se réuniront, vous l'avez rappelé, madame la Présidente, à Dakar, à la fin du mois de mai prochain, au niveau de leurs chefs d'Etat et de gouvernement. Cette Francophonie présente d'ores et déjà tant d'aspects politiques que j'ai le droit de parler d'un atout nouveau, d'un atout majeur pour la défense de notre langue.

Qui aurait prévu, par exemple, que l'Egypte aurait demandé à entrer dans la Communauté francophone? On pensait que l'Egypte était un pays arabophone, si longtemps placé sous la domination de l'Angleterre qu'il était également anglophone. J'ai posé la question au ministre égyptien des Affaires étrangères, excellent francophone lui-même. Il m'a dit: « C'est vrai, on s'étonne. Nous sommes 50 millions, et parmi nous, 500 000 francophones. » Il était donc normal qu'ils apportent leur voix, la voix des Egyptiens francophones.

Je ne veux pas abuser des anecdotes, mais je crois qu'elles sont quelquefois éclairantes. Je recevais, il y a quatre mois, le chef d'Etat de la Guinée équatoriale. Ce pays est l'un des rares témoignages de la présence des Espagnols en Afrique. Ceux-ci, qui furent d'admirables explorateurs, ont paradoxalement laissé peu de souvenirs linguistiques en Afrique, sauf en Guinée équatoriale. Or, il s'est produit quelque chose de bien étonnant, mais propre à susciter nos espoirs. Ce chef d'Etat m'a dit: « Oui, nous étions hispaniques, mais la Guinée équatoriale est complètement environnée de francophones et quand nous avons obtenu notre indépendance, nous nous sommes dit: « il faut commercer avec le monde et avec nos voisins, mais ils sont francophones ».

Ainsi, tout d'abord la Guinée équatoriale est entrée dans la zone franc. Mais il fallait savoir manier la langue française et celle-ci a été décrétée langue de travail.

Ensuite, le pays se trouvant dans la zone franc, le français étant langue de travail, on s'est dit qu'il serait bon qu'il y ait des francophones dans le pays. Et l'on a commencé à apprendre le français dans les écoles. Cette évolution progressive a pris de très nombreuses années.

Pour la première fois, à Dakar, la Guinée équatoriale sera présente. Voilà un Etat qui nous rejoint avec d'autres. Cette année, le sommet de Dakar comptera trois partenaires de plus que celui de Québec. Cela aussi est propre à nous réjouir et à nous rendre optimistes.

Cette Communauté aurait pu ne pas exister. Or, elle a existé. Elle aurait pu ne se réunir qu'une seule fois. Or, elle a décidé de le faire régulièrement. Elle aurait pu perdre des partenaires. Non seulement, elle n'en perd pas, mais elle en gagne: 41 à Paris, 43 et peut-être même 44 à Dakar.

Tous ensemble, nous pouvons mieux qu'isolément défendre un objectif. Chacun d'entre nous, dans la région du monde, dans le pays où il vit, où il est né, doit défendre la langue française. A présent, nous défendons cette langue ensemble. Nous décrétons des projets ensemble. Nous les réalisons ensemble.

On me dit souvent: « Et l'anglais? »

L'anglais est là et c'est une langue que l'on parle beaucoup dans le monde. Elle est sans doute plus facile à apprendre que le français.

Je n'attaque pas l'anglais mais je demande que l'on respecte ma langue, notre langue. Ce que nous demandons à 40, c'est que l'on respecte cette langue de 40 peuples à travers le monde. Ce que je demande en tant qu'Européen, ce que les francophones européens doivent demander aussi, c'est que l'on respecte les langues de l'Europe.

Nous devons nous battre, nous francophones, pour le français. Nous devons nous battre aussi, nous Européens, pour le respect de nos langues, en rappelant que cette Europe dont nous faisons partie dispose de plusieurs langues millénaires, génératrices de cultures superbes. La langue de Shakespeare, certes, mais la langue de Goethe, la langue de Dante, et la langue de Cervantès, ne les oubliez jamais! Les langues d'Europe, oui, mais toutes à égalité.

Il faut faire en sorte que jamais une seule langue ne devienne la langue de l'Europe. Rapidement, le gouvernement français, dans les mois qui viennent, compte proposer aux onze partenaires de la Communauté européenne une négociation libre, une discussion libre, précisément pour que des mesures soient prises afin que les langues de l'Europe soient défendues et respectées.

Voilà, mesdames, messieurs, ce que je voulais vous dire.

J'ai dit tout à l'heure que, parmi les cultures, figuraient les sciences et les techniques. Avant de quitter cette tribune, je voudrais y revenir en faisant allusion à un incident récent dont on m'a beaucoup parlé à Paris, lorsque fin mars j'ai présidé la Conférence des ministres préparant le sommet de Dakar.

L'Institut Pasteur avait annoncé aux collaborateurs de ses *Annales* qu'il allait abandonner ce titre, et que, désormais, la publication ne se ferait plus qu'en anglais. Le scandale fut grand. Au Québec, d'abord, où un professeur, qui avait l'habitude d'envoyer ses communications en français — comment aurait-il fait autrement, lui, Québécois qui se bat pour cela — avait vu son article lui revenir, avec l'avis selon lequel, désormais, l'Institut Pasteur ne publiait plus qu'en anglais.

Le scandale a pris de l'ampleur lors de la réunion à Paris des quarante ministres de la Francophonie, chargés de préparer la rencontre des chefs d'Etats. J'ai vu alors l'émotion qui existait.

M. Lucien Bouchard, ministre du Canada fédéral, représentant de la Francophonie du Canada au sein du gouvernement, m'a dit: « Nous nous battons, nous qui sommes plus exposés que vous, mais si vous baissez les bras, vous Français, que croyez-vous que nous allons ressentir? »

Nous avons pris très au sérieux cette affaire car elle était révélatrice. Nous avons pu obtenir de l'Institut Pasteur qu'il revoie des décisions dont les dirigeants de cet organisme admirable avaient pris conscience qu'elles n'étaient pas défendables.

J'avais écrit au président du conseil d'administration, M. Martial Boiteux, pour lui dire : « Monsieur le Président, je suis allé au Vietnam en décembre et j'y ai rencontré tous les ministres du gouvernement vietnamien qui étaient de ma compétence : l'éducation, les affaires étrangères, les sciences et techniques, la culture. Tous m'ont parlé en français ».

Cependant, toutes les rues baptisées autrefois de noms français les avaient perdus. Un seul nom subsistait, celui de Pasteur. « Monsieur le Président », lui ai-je écrit, « Pasteur est un nom illustre dans le monde entier. Pourquoi vous êtes-vous privé, même sur le plan commercial, d'un tel label ? »

L'erreur qui avait été commise est à présent réparée puisque les *Annales de l'Institut Pasteur* vont réparaître et reprendre ce titre qui existe depuis 1887, année même de la fondation de l'Institut.

Les fascicules qui portent la mention *Research in* continueront à porter ce titre, mais avec référence à l'Institut Pasteur. Pourquoi ? Pour ne pas dérouter les abonnés anglophones qui le reçoivent à travers le monde. Bien entendu, quand un article rédigé en anglais sera envoyé, il sera accepté, tous comme celui qui le sera en français.

Qui plus est, l'Institut Pasteur éditera prochainement toute une série de monographies en langue française sur des sujets scientifiques de pointe.

Vous voyez donc qu'à chaque instant, il faut que nous nous défendions et nous ne pouvons le faire que grâce à vous tous.

J'ai sans cesse cette pensée à l'esprit : celui qui perd sa langue, perd son âme. Alors, ne perdons pas notre âme, ne perdons pas notre langue, qui nous assemble à travers quarante pays et qui nous réunit ici cet après-midi.

Merci, madame la Présidente, merci mesdames et messieurs les Conseillers, de votre accueil.

DISCOURS DE M. FEAUX, MINISTRE-PRESIDENT DE L'EXECUTIF

M. Féaux, ministre-président de l'Exécutif. — Messieurs les ambassadeurs, madame la Présidente, monsieur le ministre de la République française, messieurs les ministres d'Etat, mes chers collègues ministres et parlementaires, mesdames, messieurs, je tiens tout d'abord, au nom de l'Exécutif et de la Communauté française de Belgique, à remercier M. le ministre Alain Decaux, ministre délégué chargé de la Francophonie, pour sa venue dans notre Communauté et pour le brillant exposé que nous venons d'entendre.

C'est aussi à l'académicien et à l'historien, que nous connaissons et que nous admirons tous, que je voudrais adresser les quelques mots qui suivent.

Comme vous l'avez montré, avec votre talent habituel, la Francophonie constitue un formidable espoir dont vous avez tracé les contours.

La Francophonie, si elle existe depuis longtemps dans la langue et la culture, est cependant un concept et une réalité qui n'ont pris corps que récemment.

Son évolution n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle de l'Europe. Avec cette différence que la structuration de la Francophonie fut plus lente que celle de l'Europe.

Car depuis la fin du second conflit mondial, l'Europe a pris peu à peu conscience de la nécessité de créer son unité. Elle s'est institutionnalisée sur la base d'intérêts économiques communs d'abord. Ce fut la Communauté économique du charbon et de l'acier, la Communauté économique européenne, en attendant, pour 1993, l'application de l'Acte unique européen.

On peut bien entendu regretter le retard pris dans les matières sociales et culturelles, l'excès de prudence de certains, les réactions étroitement nationalistes des autres. Mais force est de constater que l'idée européenne progresse de manière irrévocable.

Dans ce contexte, on peut percevoir plusieurs causes, dont l'absence d'unité géographique ou économique n'est que secondaire. Les causes majeures sont, à mon avis, plutôt d'ordre mental et historique.

Lorsque plusieurs chefs d'Etat africains et maghrébins, notamment Léopold Sédar Senghor, Félix Houphoët-Boigny, Habib Bourguiba, lancèrent, au début des années 60, des appels à la création de la Francophonie, ceux-ci souhaitaient établir des rapports nouveaux avec l'ancienne métropole coloniale, conserver le français comme langue unificatrice à l'intérieur de leur pays et disposer d'une langue à vocation internationale.

Ces appels, reconnaissons-le, ne furent pas immédiatement entendus. Pourquoi ? Si l'on excepte bien entendu la France, les autres Communautés francophones d'Europe et d'Amérique étaient et sont toujours partout minoritaires dans leur propre pays. Elles ont, dès lors, dû conquérir avec des succès divers une autonomie plus ou moins large. Ce fut, par exemple, le cas de la Communauté française de Belgique, qui obtint une première reconnaissance au plan institutionnel en 1980, et dont les compétences en matière de communication et d'éducation ont été considérablement élargies au début de cette année.

Cette autonomie, qui impliquait une prise de conscience d'une identité propre, constituait un préalable essentiel à une ouverture plus large et plus responsable aux autres francophones.

Comme vous l'avez rappelé, la France, quant à elle, forte de son unité linguistique et culturelle, forte de son rayonnement intellectuel indéniable a mis aussi quelque temps à se situer et à s'intéresser vraiment à cette nébuleuse francophone dont elle était la source et l'essence sans en être obligatoirement le centre.

En un mot, il fallait une période de maturation avant que ces mouvements, que ces aspirations convergentes, ne se rencontrent.

Il fallait que les esprits soient prêts pour engager et réinventer les termes d'un dialogue Nord-Sud où tous les partenaires pourraient s'exprimer sur un pied d'égalité. Il fallait que chacun se persuade que la défense d'une langue, d'une communauté particulière trouve dans le contexte plus vaste de la Francophonie sa pleine résonance.

Ces conditions sont, depuis quelque temps, réunies pour que nous avançons maintenant dans la voie de plus d'unité dans l'action des francophones.

Les conditions économiques, sociales très différentes d'un pays à l'autre, l'absence d'unité géographique, rendent impensables une structuration du type de la CEE axée essentiellement sur l'économie. Si les objectifs économiques ne peuvent être absents des perspectives d'avenir, ceux-ci se posent en termes de solidarité plutôt qu'en termes d'intégration. La base de notre unité, le français, n'est pas à élaborer, c'est un immense avantage dont il faut profiter. Et celui-ci nous engage tout naturellement

vers la définition d'objectifs communs qui sont d'abord culturels et politiques.

Aucune grande communauté du passé n'a pu se faire entendre sans disposer d'une voix qui rassemble en elle les aspirations de ses éléments. Notre reconnaissance au plan international et l'affirmation de notre présence dans le monde passent certes par l'intensification de nos contacts, mais aussi par la réalisation de projets communs. Sans quoi la Francophonie risque de se transformer en un lieu d'immobilisme et de bavardage stérile.

Actuellement, la télévision et les autres techniques audiovisuelles constituent des médias culturels de première importance. Nous devons affirmer notre existence dans ce domaine si nous ne voulons pas être de plus en plus les diffuseurs des productions anglo-saxonnes et japonaises. La mise sur pied de TV5, vous l'avez rappelé, monsieur le ministre, est un exemple encourageant qui contribue dès maintenant à la diffusion et à l'illustration de nos cultures. Cette voie doit être explorée plus avant par la réalisation d'émissions communes plus nombreuses. La politique du livre est aussi un domaine qui requiert toute notre attention. Il en est bien d'autres que vous avez rappelés.

La France, par la création d'un ministère chargé spécifiquement de la Francophonie, a montré l'intérêt et l'importance qu'elle accorde au développement de notre espace francophone. En vous désignant à la tête de ce ministère, le président François Mitterrand a fait le choix d'un homme de culture, d'érudition, représentant d'une tradition intellectuelle française forgée au cours des siècles et qui continue à occuper, comment ne pas le reconnaître, une place particulière à l'intérieur du monde francophone. Mais ne nous trompons pas, lorsque j'affirme ceci, je ne veux pas faire preuve d'un nouveau jacobinisme appliqué à la Francophonie, ce qui d'ailleurs serait tout à fait opposé aux buts qu'elle poursuit, mais je désire simplement reconnaître un héritage culturel de votre pays.

L'espace francophone est désormais une dimension dans laquelle s'inscrit l'avenir de pays si différents dont le français est la langue nationale, la langue de culture ou d'enseignement. Cette diversité est la source de notre enrichissement mutuel.

Mais les gestes de solidarité et même les temps forts que sont les sommets ne peuvent nous faire oublier que le rayonnement du français est une bataille de chaque jour.

Dans son rôle moteur, la France ne doit pas oublier, en portant son regard vers les horizons lointains, qu'ici même la Francophonie peut être menacée. Notre situation de voisins proches, en prolongation quasi naturelle de la culture française, ne peut réduire notre identité. Elle nous impose, au contraire, de redoubler nos efforts.

Bruxelles, ville internationale, en devenant une capitale de l'Europe, court aussi le risque de s'angliciser,

puisque l'anglais s'impose de plus en plus comme langue dans les organisations internationales. Nous avons tous en commun la responsabilité de rendre au français sa juste place, de faire en sorte qu'il reste langage de référence, vecteur de communication internationale.

Monsieur le ministre, ici à Bruxelles, vous êtes au cœur de cet enjeu culturel. Par sa présence renforcée, la France peut et doit contribuer à l'expansion de la Francophonie. Je le dis sereinement car le respect que nous montrons pour nos deux autres Communautés nous autorise à affirmer notre culture sans complexe et avec vérité.

Votre présence est le gage que la France que vous représentez connaît et reconnaît mieux encore notre Communauté française comme interlocuteur à part entière.

Monsieur le ministre, la Francophonie est fondamentalement un projet culturel. Tout ce qui contribue au développement culturel des pays et des peuples ouvre nécessairement aussi de nouveaux espaces au rayonnement de la Francophonie. C'est pourquoi il est essentiel que la construction de l'Europe se fonde enfin sur un projet culturel et que cela s'affirme dans les initiatives les plus nouvelles dans le domaine de la communication et de la télévision.

En se repliant sur l'économisme, nous nous résignons à la prédominance de l'anglais. En manifestant notre ambition culturelle, nous donnons une nouvelle raison d'être à la protection du français. Tels les ronds que dessinent dans l'eau des pierres de volumes différents, l'espace francophone est fait de cercles concentriques qui s'entrecroisent, chaque pays et chaque communauté en formant un épicycle.

Comme l'écrivait magnifiquement Léopold Sédar Senghor : « La Francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ». (*Vifs applaudissements.*)

Mme la Présidente. — Mesdames, messieurs, je ne voudrais pas quitter ce fauteuil sans exprimer devant vous nos remerciements très vifs pour l'accueil que M. le président Swaen nous a fait réserver au Sénat. Je veux aussi remercier la Questure et le personnel de la Haute Assemblée pour le concours qu'ils ont apporté à l'organisation de cette manifestation.

Notre séance va s'achever dans quelques instants. Puis-je vous demander de permettre à notre invité de quitter le premier cette salle pour rejoindre, en ma compagnie, les salons du Sénat où une réception va nous réunir tous ?

La séance est levée.

— La séance est levée à 16 heures.